



Belga / B. Doppagne

Le courage politique pour...

B Plus, association attachée au développement d'une «Belgique fédérale, solidaire et efficace», a décerné hier son prix du courage politique 2012 au président du MR Charles Michel et au bourgmestre de Gand Daniel Termonia (sp.a). Selon B Plus, ces deux personnalités politiques ont montré l'an passé leur capacité à surmonter les particularismes communautaires, l'un, en se séparant du FDF, l'autre en étant très critique à l'égard de la N-VA.



AFP / A. Abubakar

La Belgique signe le Traité «armes»

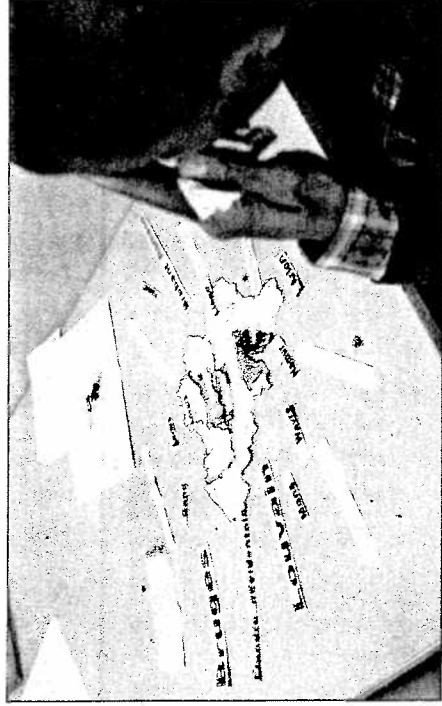
La Belgique a signé hier, dès le premier jour de son ouverture à la signature, le nouveau Traité sur le commerce des armes lors d'une cérémonie au siège des Nations Unies à New York, selon le SPF Affaires étrangères. Ce texte, qui était en discussion depuis 2006, est censé moraliser les ventes d'armes conventionnelles, un marché de 80 milliards \$ par an. Une soixantaine de pays l'ont signé hier.

Obstacles à franchir pour le parcours d'intégration bruxellois

BRUXELLES Le parcours d'intégration bruxellois sera discuté en commission du Parlement francophone bruxellois aujourd'hui. Les embûches institutionnelles et budgétaires ne sont pas minces. Le décret devrait entrer en vigueur en 2014.

Promis par l'équipe Picqué depuis plusieurs années, le projet de parcours d'intégration bruxellois est amené aujourd'hui en commission des Affaires sociales par son successeur à la ministre-présidence Rudi Vervoort (PS), en charge de la cohésion sociale pour la Commission communautaire francophone (COCOF), institution chargée des matières communautaires concernant les Bruxellois francophones.

1. Le parcours sera-t-il obligatoire? C'est en tout cas la volonté des différents partis de



Belga / P. De Voecht

la majorité olivier et de l'opposition FDF et MR. L'obligation portera aussi bien pour le volet primaire l'accueil et le bilinguisme social et linguistique et le volet secondaire la formation linguistique si nécessaire. Mais cela suscite de nouvelles interrogations. «Les services d'alphabetisation sont déjà surbookés.

2. À qui s'appliquera-t-il? Toute

personne présente sur le territoire belge depuis moins de trois ans et disposant d'un titre de séjour de plus de trois mois. Trop restrictif, selon le MR et le FDF. «Certaines personnes, notamment des femmes, présentes depuis plus de trois ans en Belgique, seraient motivées à participer à ce parcours d'intégration», affirme la députée-bourgmestre MR François Schepmans. Elle introduira d'ailleurs un amendement visant à élargir le public-cible de ce programme.

3. Quel budget? Charles Picqué avait en son temps parlé de 15 millions €. On dépassera ce montant, assure Philippe Sterck du cabinet Vervoort. Il assure qu'on ne touchera au budget de toute façon insuffisant de la cohésion sociale (12 millions €). «Il faudra trouver des moyens nouveaux», assure-t-il. «La moitié du refinancement de Bruxelles n'est pas encore affectée. La mobilité et la formation ont été

cités comme priorité. Pourquoi pas l'intégration également?», laisse entendre François Schepmans. Vu que l'enveloppe nécessaire ne sera pas sur la table dès 2014, le gouvernement de la COCOF a prévu une programmation budgétaire sur plusieurs années avant d'atteindre le montant utile, nous informe le cabinet Vervoort. Le caractère obligatoire du parcours ne sera effectif qu'une fois cet argent trouvé.

4. Quand entrera-t-il en vigueur? Tous les partis ont la volonté de voir aboutir ce dossier afin que le parcours entre en vigueur en 2014. Mais après la COCOF, il devra être confirmé au niveau communautaire, c'est-à-dire à la Commission communautaire commune (COCOM). La VGC, organe communautaire des Bruxellois néerlandophones, a déjà son parcours d'intégration. (nn)

/// www.pfb.irisnet.be

EN BREF

➤ Le réacteur nucléaire Doel 3 produit à nouveau de l'électricité depuis hier

Kris Peeters tente de rassurer les syndicats des enseignants

BRUXELLES Les principaux ministres du gouvernement flamand

Des dotations soumises à l'impôt

BRUXELLES Le Premier ministre Elio Di Rupo a soumis au Comité de mise en œuvre

